

# Nouveliste valaisan

## Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

### PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	Annances reçues par PUBLICITAS
Suisse	10 "	S. A. Sion, Montreux, Lausanne et
Etranger	14 "	succursales, ainsi qu'au Bureau du
Réclames	28 "	Nouveliste, St-Maurice. Téléphone 8
Mortuaires	16 "	Compte de chèques post. Il c 274

### PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Cheque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux Il c 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

## Ciné politique

Pour essayer de se faire une opinion sur la votation fédérale de dimanche prochain concernant les décorations étrangères, on peut lire le texte de l'initiative et les réfutations auxquelles il a donné lieu. Mais si on s'avise encore de parcourir le projet du Conseil fédéral et des Chambres, on ne sait plus du tout à quoi s'en tenir.

Tout le monde était satisfait de la législation actuelle en la matière, à l'exception de quelques agités de la Suisse allemande que le petit ruban de la Légion d'Honneur empêchait de dormir.

Ces gargantuas qui accaparent tantôt tous les titres de *Doctor* des Universités allemandes et qui font partie de quantité de Conseils d'administration de sociétés financières d'Outre-Rhin ne peuvent pas supporter un liséré rouge à la boutonnière de quelques uns de leurs concitoyens.

Leur morale, leur vertu et leur patriotisme en sont effarouchés. Pourtant, la croix de la Légion d'Honneur a des origines on ne peut plus républicaines.

C'est elle qui succéda à l'Ordre de Saint-Louis qui, lui, était, monarchique.

Bien des Suisses la portèrent avec fierté, et, dernièrement encore, nous pûmes la voir dans la vitrine à bijoux et à souvenirs d'une famille dont le chef fait de la politique avancée.

Il l'exposait comme le témoignage du mérite et de la bravoure d'un aïeul ou d'un bisaïeul dont il s'honore d'être le descendant en ligne directe.

Nous ne sommes pas très au courant des motifs qui ont guidé le Conseil Fédéral à opposer un contre-projet à cette initiative burlesque.

Craignait-il un échec à la votation populaire ?

Voyait-il déjà, comme on l'a dit, la

Suisse divisée en deux fractions irréductibles ?

Ce sont là des considérations banales de gouvernements faibles.

Nous avons l'impression, qui est d'ailleurs partagée par le public, que le Conseil Fédéral aurait montré de la poigne en envoyant ces futilités à la balance et en faisant comprendre au corps électoral qu'il y a mieux à faire, à notre époque, que de se battre sur de la passermenterie qui, depuis un siècle, n'a jamais mis le pays en péril.

Le peuple aurait fort bien compris ce langage.

Au lieu de cela, qu'avons-nous ?

Un texte officiel qui, en principe, approuve le fonds de l'initiative tout en la combattant dans sa forme et dans son extension.

C'est du marchandage qui ne contente personne.

Nous nous garderons de heurter trop violemment les décisions du parti conservateur suisse et du parti conservateur valaisan qui, sans attacher beaucoup d'importance à cette votation, ont pris position en faveur du contre-projet du Conseil fédéral.

Il nous semble qu'ici ou jamais la liberté de vote s'imposait.

Mais, gens de discipline, à une heure où on la jette sans vergogne par-dessus tous les moulins, nous nous inclinons, sans cependant pousser l'héroïsme jusqu'à nous aller brûler sur les bûchers, comme les veuves de l'Inde, pour défendre l'œuvre fédérale et la faire triompher dans le canton.

Dimanche prochain, nous allons donc assister à la représentation du plus extraordinaire cinématographe politique qui ait encore fait son apparition chez nous. On y verra la scène amusante de citoyens sans ruban montrer le poing à ceux qui en ont un bout et des fédéralistes qui voteront en faveur d'un projet officiel ne permettant plus aux cantons d'être maîtres chez eux.

Ch. Saint-Maurice.

nous mettre nos lecteurs en garde contre certaines pratiques usuelles et dangereuses.

Bien des gens, avant de consulter le médecin, s'administrent ce qu'ils appellent « un bon purgatif », grâce à lui, on va nettoyer le corps.

Or, le purgatif ne peut en aucune façon agir sur le microbe infectant qui n'est pas dans le tube digestif. D'autre part, la purgation détermine dans l'organisme des troubles qui sont loin d'être favorables à sa guérison.

Enfin, il y a les caohets, les fameux caohets X Y Z qui vont nous tirer d'affaire en cinq sec. On obtient, en effet, un soulagement et la bonne transpiration qui suit fait croire à une guérison prochaine.

Méfiez-vous ! Cette médication est pure façade. Elle masque les symptômes et ne guérit pas.

Consultez votre médecin, suivez ses conseils, c'est plus sage. Lui seul est capable de dépister un début de broncho-pneumonie, de méphrite, une défaillance du cœur, une otite avec mastoïdite, etc

La grippe est terminée ; tout s'est bien passé. Pendant bien des jours, le sujet va se sentir las, sans ressort, triste, abattu. Que faire ? Réagir ? Il n'en a pas la force.

En somme, c'est un intoxiqué, encore. Il est empoisonné par le poison grippal. Pour se retrouver un homme actif, vivant, apte au travail il doit se soigner encore.

Une bonne alimentation, avant tout et aussi beaucoup de repos, ceci est capital.

Sans doute, il n'est pas toujours possible d'abandonner sa besogne durant de longs jours ; le chômage est plus coûteux que les drogues. Mais, quand la reprise du travail s'impose, il faut savoir longtemps se résigner au coucher tôt. Médicament excellent que celui-là et qui ne coûte rien ! Médicament que nul autre ne pourrait remplacer et que l'on néglige trop souvent !

Dr F.

## A bout de tout

C'est aux labeurs physiques et intellectuels des générations successives que les nations de la terre doivent d'être ce qu'elles sont aujourd'hui. Travailleurs patients et persévérants de toute classe et de toute condition, cultivateurs du sol et excaveurs de mines, inventeurs et explorateurs, ouvriers et manufacturiers, artisans et poètes, politiques et philosophes, tous ont contribué au grand résultat, et, en venant avec leurs contemporains bâtir sur les travaux de la génération précédente, ont porté la construction au point où nous la voyons aujourd'hui.

Grâce à cette succession constante de travailleurs — artisans de la civilisation — l'ordre, à la longue, est sorti du chaos de l'industrie, dans la science et l'art.

La génération actuelle est l'héritière du beau domaine qui a été pour ainsi dire créé par l'habileté et l'industrie de la race, et qui nous a été laissé pour que nous le cultivions à notre tour et le transmettions à nos successeurs non seulement intact, mais amélioré.

Parmi les artisans du passé, on a toujours remarqué, s'élevant au-dessus de la foule, une phalange d'hommes qui, incomparablement supérieurs aux autres, ont mérité de recevoir leurs hommages. Mais nos progrès sont dus aussi à des multitudes d'hommes qui, pour être moins grands et moins connus, n'en ont peut-être pas eu moins de mérite. Que d'hommes dont la vie ne fut jamais écrite et qui, cependant ont influé tout aussi puissamment sur la civilisation et le progrès que les plus fortunés parmi ceux dont la biographie a enregistré les noms.

Il n'est pas de personne humble qui, si elle donne à ses semblables l'exemple de l'assiduité au travail, de la tempérance, de l'honnêteté et de la fermeté de propos, n'ait une influence actuelle et durable sur le bien-être de son pays. Car sa vie et son caractère finissent par se communiquer aux autres à leur insu, et par propager le bon exemple pour tous les temps à venir.

Il faut donc reconnaître que c'est l'énergie de l'individualisme qui produit les plus puissants effets sur la vie et les actions d'autrui, et qui, par son action, constitue réellement la meilleure éducation pratique, éducation vraiment importante, vraiment essentielle, que nous recevons dans nos foyers, à la ville, aux champs, à l'atelier,

dans tous les centres de travail où bruit la fourmilère humaine. C'est cette éducation dernière que la société donne à ses membres, et qui consiste en exemple d'action, de conduite, d'effort spontané, de perfectionnement et de contrôle de soi-même, en un mot, tout ce qui tend à discipliner les facultés de l'homme et à le rendre propre à l'accomplissement des devoirs de la vie, que Schiller appelait « l'éducation du genre humain. »

Or cette éducation ne se puise point dans les livres, et il n'est aucune instruction purement littéraire qui la puisse donner. Bacon, avec la force d'expression qui lui est ordinaire, fait observer que « les études n'enseignent point la manière de se servir de ce que l'on a appris », que « cette sagesse-là est en dehors et au-dessus d'elles, et ne s'acquiert que par l'observation. »

Cette remarque s'applique à la vie pratique et à la culture de l'intelligence elle-même, car il n'est pas d'expérience qui ne serve à prouver et à illustrer cette vérité, qu'un homme se perfectionne infiniment par le travail et l'action.

Les biographies des grands hommes, et plus spécialement des hommes de dévouement, sont forts instructives et très utiles comme aides, guides et stimulants. Les précieux exemples qu'elles fournissent de caractères virils lentement formés par la puissance de l'effort personnel, de l'assiduité au travail, de la constance dans l'intégrité, enseignent, et dans un langage qu'il est impossible de ne pas comprendre, tout ce qu'il est au pouvoir de chacun d'accomplir pour soi-même, et font éloquemment ressortir à quel point le respect de soi et la confiance en soi peuvent rendre les hommes, alors même qu'ils appartiennent aux rangs les plus humbles, capables d'acquiescer aisance et réputation, justifiant ce proverbe qu'avec de la bonne volonté on vient à bout de tout.

José Pinson.

## LES ÉVÉNEMENTS

### La situation

#### Les épines près des roses

Ainsi que prévu, le Cabinet Laval a franchi le cap dangereux de la consultation parlementaire ; le succès qu'il a remporté permet de croire à sa solidité. Cinquante quatre voix de majorité, soit 312 voix contre 258, c'est plus que ne le laissent prévoir les prévisions les plus optimistes.

Et cependant, la séance fut calme et le discours du président du Conseil n'eut pas le don de provoquer un enthousiasme délirant. C'est que M. Laval n'a rien du brillant orateur ; sa parole est plutôt froide et son ton monotone, mais sous ces apparences modestes, on sent une volonté et l'énergie nécessaire pour accomplir ce qu'il promet.

Etait-ce sentiment qu'il était vain de prolonger une discussion dont l'issue était connue d'avance, était-ce désir de ménager le gouvernement, l'opposition se fit assez molle et se borna à poser au cabinet quelques questions embarrassantes.

Plusieurs orateurs du Cartel se sont complus à reprocher à M. Laval ses origines, l'accusant d'avoir abandonné le socialisme pour se mettre à la tête d'un gouvernement de droite (sic !)

Ils insistèrent surtout sur le problème de la laïcité, dans l'espoir de provoquer des déclarations qui auraient dissocié la majorité ministérielle.

M. Laval s'en est d'ailleurs, en diplomate rusé qu'il est, habilement tiré.

Tout en défendant le principe de laïcité de l'Etat, il l'a interprété dans le sens de neutralité vis-à-vis des diverses confessions, neutralité qui est la base de la liberté de conscience et de la liberté d'enseignement. S'il désire la gratuité de l'enseignement secondaire, il entend ne pas réserver à l'Etat le monopole de cet enseignement.

Son exposé, très subtil, fait une part plus grande à la théorie qu'à la pratique. Pourrait-il dissocier les divers éléments de la laïcité et empêcher les conséquences découlant presque nécessairement d'un principe.

N'oublions pas que son ministère compte deux hommes, dont le passé paraît être

le garant de l'avenir. Ce sont MM. Blaisot, ministre de la santé publique et Fould, sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture, qui non contents de s'abstenir dans le fameux scrutin de mars sur la gratuité de la sixième, ont obéi à leur conscience en refusant ce don des Danaïdes.

Ils se sont signalés, d'autre part, par plusieurs interventions en faveur des ministres du culte et des écoles libres.

Un autre sous-secrétaire d'Etat, M. Frey, s'était fait en 1929, la défense des libertés de l'Alsace, affirmant qu'elle ne voulait ni l'école laïque, ni l'école unique.

Il faut savoir gré à M. Laval de n'avoir pas reculé devant la colère maçonnique en appelant dans son ministère ces adversaires déclarés de ce qu'on appelle dans le pompeux langage de la Ligue des droits de l'Homme « les lois fondamentales et intangibles de la IIIème République ».

Mais comment élaborer un programme commun, qui reçoive l'adhésion des ministres précités, sans porter ombrage à des collègues, comme M. Roustan, l'un des plus tenaces défenseurs de l'école unique et ministre de l'Instruction publique, M. Diagne, franc-maçon notoire, un des fondateurs de la Loge parlementaire ; M. Foulon, représentant de la banlieue rouge de Paris. Ces divergences internes mettront le cabinet en grand danger le jour où le problème de l'école viendra sur le tapis.

M. Louis Marin s'est déjà fait inscrire pour prendre la parole dans la discussion générale du budget de l'Instruction publique pour s'opposer à l'école unique et sur le chapitre 50 de ce budget qui établit la gratuité de la cinquième.

Que fera le cabinet ; consentira-t-il à faire droit aux réclamations catholiques ou s'exposera-t-il à être désavoué par plusieurs de ses membres ? à moins que ceux-ci, adurant ce qu'ils ont brûlé, n'abdiquent piteusement leurs convictions. Ne leur faisons pas cette injure.

#### Les idées de Mgr Kaas

Mgr Kaas, président du Centre catholique allemand a prononcé dernièrement, à Trèves, un discours politique complétement, peut-on dire, de celui de Cassel. Ce dernier s'adressait surtout au peuple allemand lui-même, le mettant en garde contre des revendications exagérées qui menacent de compromettre les efforts du gouvernement et s'élevant avec force contre la propagande hitlérienne, danger permanent pour l'Allemagne.

Tout en prêchant la patience, Mgr Kaas n'oubliait pas le but à atteindre, soit une révision des traités. Mais cette révision, il préconisait de la poursuivre dans un esprit conciliateur et dans le cadre des possibilités qu'offre la Société des Nations.

A Trèves, Mgr Kaas s'est adressé plus spécialement aux nations étrangères pour les avertir du danger d'ordre général qu'il y aurait à faire la sourde oreille et à se refuser opiniâtement à la révision projetée.

Le Chef centriste a précisé les buts les plus immédiats de la politique extérieure du Reich : 10 révision des réparations ; 20 désarmement de la France et des autres nations co-signataires de Versailles ; 30 droits des minorités ; 40 révision des frontières de l'Est.

La question de la révision des traités est fort délicate et ne doit être abordée qu'avec la plus grande prudence.

Mais il serait vain de vouloir considérer l'état de choses actuel comme immuable.

Un peu plus d'objectivité et d'esprit de justice faciliterait grandement la résolution de ces problèmes ; il est un fait que l'Allemagne est en partie responsable, par ses dépenses exagérées et son goût du luxe, de sa situation précaire, comme l'a fort bien fait remarquer M. Brüning lui-même ; il est un autre fait, que la vague bolchéviste et la polie hitlérienne menacent de pousser un grand pas vers des résolutions extrêmes, que plus de compréhension de la part des autres pays parviendrait peut-être à éviter.

A.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### Haut les mains !

Vendredi, à 18 heures, au moment où des employés de la succursale de la Ban-

que de Catalogne, à St-Andras, se disposaient à partir, cinq individus se présentèrent au guichet, sous prétexte d'échanger des francs contre de la monnaie espagnole. Tout à coup, les visiteurs sortirent leurs revolvers et criant : « Haut les mains ! » ils s'emparèrent de 5000 francs et de 40,000 pesetas. La police les recherche activement.

## Une histoire de faux-monnayeurs

La police de Stockholm a arrêté deux individus faisant partie d'une importante bande internationale de faux monnayeurs, qui cherchaient à mettre en circulation en Suède, de faux billets de banque anglais et américains. L'un d'eux est un Suédois nommé Pahl, l'autre un Allemand du nom de Joseph Kerter, qui prétend se nommer Basile Manomow, né à Moscou, mais sans nationalité. Kerter possède des passeports anglais, suédois et polonais.

L'affaire a été découverte à la suite de soupçons qu'a eus une personne que Pahl cherchait à intéresser aux faux dollars.

La police a trouvé au domicile de Pahl un billet de 500 dollars ainsi qu'une correspondance échangée avec Kerter et dans laquelle celui-ci parlait de la vente d'appareils à haute fréquence pour les hôpitaux. Lorsque Kerter arriva à Stockholm une perquisition fut opérée immédiatement dans sa chambre d'hôtel. La police trouva, dans une bouteille thermos et dans un livre 36 billets de 500 dollars et 32 de 100 livres. Kerter avoua aussitôt. Il a déclaré qu'un commerçant berlinois, nommé Jancowitz, l'avait chargé de mettre ces billets en circulation, d'abord en Finlande, puis dans d'autres pays du nord et ensuite en Amérique.

Les faux billets sont habilement fabriqués.

## Tragique repas de noces

On mande de San Bartolomeo in Galde (province de Benevent, Italie), au « Popolo di Roma » qu'une femme qui, malgré tous ses efforts, n'avait pu empêcher le mariage de son fils, résolut de se venger. Elle mélangea du poison au vin servi à la table où avaient pris place les parents de l'épouse à l'occasion du repas de noces.

Une vingtaine de personnes ont subi un commencement d'empoisonnement ; l'état de plusieurs d'entre elles est grave. La coupable a été arrêtée.

## Une auto roule dans un précipice

Un grave accident d'auto s'est produit ce matin sur la route de Schweidnitz à Breslau, Silésie.

Un commissionnaire de Berlin faisait une excursion en compagnie de quatre personnes, dont deux femmes, lorsqu'arrivé au village de Morschnitz la voiture, qui roulait à 80 kilomètres à l'heure, fut emportée dans un virage très prononcé et tomba dans un précipice. Quatre personnes ont été tuées sur le coup, dont les deux femmes. Le cinquième occupant est grièvement blessé.

## Les scandales de la neutralité

A Monton ont eu lieu les obsèques d'un ancien instituteur, M. Novaletti, qui était unanimement respecté.

Ainsi qu'il convenait, les enfants des écoles ont été conviés à la cérémonie, et ils ont été conduits notamment par MM. Barel et Laurent, instituteurs en exercice.

Le cortège s'est rendu à l'église, mais, à la stupéfaction générale, les instituteurs se sont refusés à faire entrer les enfants dans l'église et ils les ont maintenus à la porte jusqu'à l'issue de la cérémonie, sous prétexte de neutralité malgré les observations qui leur ont été présentées.

Cette attitude est sévèrement commentée, attendu que les parents des neuf di-

xièmes des enfants voulaient que leurs enfants assistassent à la cérémonie religieuse.

## Hitler proscrit la danse

Le dictateur du fascisme allemand Hitler a interdit aux sections du parti national-socialiste allemand d'organiser des soirées de danse, des bals et autres formes de divertissement « à cause de la détresse générale ». Dans le cas où des arrangements auraient déjà été pris en vue de délasserments de cette nature, « on peut transformer ceux-ci en Soirées allemandes, inspirées par les idéals Nazi », ordonne-t-il.

## Une tête de femme dans un paquet

On a découvert au centre de la ville de Chemnitz, Allemagne, dans un café, un paquet sanglant dans lequel se trouvait une tête de femme. Il s'agit d'une femme âgée d'une trentaine d'années. Le crime semble avoir été commis il y a deux ou trois jours. On n'a aucune trace du criminel.

## NOUVELLES SUISSES

### Les calomniateurs du capucin

La cour pénale de Bâle s'est occupée vendredi d'un cas d'injure et de diffamation par voie de la presse. L'inculpé était le rédacteur E. Arnold, du « Basler Vorwaerts » qui le 1er septembre 1930 fit paraître un article injurieux sous le titre « Que se passe-t-il au couvent de Dornach » contenant de graves attaques contre ce couvent et son supérieur, et tout spécialement contre le père-capucin A. Broger, de Lucerne. Les débats ont montré le non-fondé de toutes les accusations. Le rédacteur Arnold, en raison de la violence des attaques contenues dans son article, a été condamné à 2 semaines d'emprisonnement, à 320 fr d'indemnité à verser au père Broger, à une taxe de jugement de 150 fr., aux frais ordinaires et extraordinaires ainsi qu'à la publication du jugement dans le « Basler Volksblatt ».

### L'imbroglio soleurois

M. Arnold Kamber, conseiller national (Derendingen), vient de déclarer qu'il n'acceptera en aucune circonstance une candidature pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, sa candidature étant opposée à celle de M. Schmid (Olten), présentée par le parti socialiste. Il proteste, en outre contre la désignation d'un candidat socialiste par un autre parti que ce dernier.

### Epiloque d'une rixe

Le tribunal cantonal de Glaris siégeant comme cour d'appel, s'est occupé de la rixe qui s'est produite devant un café dans la nuit du 2 au 3 novembre derniers à Schwanden, à l'issue d'un bal, affaire dans laquelle des charpentiers allemands et danois étaient impliqués. Un jeune homme de Schwanden fut si grièvement blessé au cours de la bagarre qu'il succomba quelques jours après. Deux des cinq inculpés ont été condamnés à quatre mois de pénitencier chacun. La cour criminelle les avait condamnés à 6 mois. Les trois autres se sont vus confirmer la peine de deux mois de prison chacun absorbée du reste par la préventive.

### L'état de santé de M. Bianchi

L'état de santé du consul général M. Bianchi s'est amélioré. Le patient a passé une bonne nuit. Il ne s'est produit aucune nouvelle complication. Cependant, on ne peut pas encore considérer qu'il est hors de danger. Son état général est aussi satisfaisant que possible.

Imprimerie Rhodanique. — St-Maurice

## LA RÉGION

### Un train surpris par une avalanche sur la ligne de Vallorcine

Mercredi après-midi, vers 13 heures, le train de voyageurs se rendant de Chamoin à Vallorcine, a été surpris par une avalanche entre Vallorcine et le Buet, à 1200 mètres de cette dernière station.

La voie a été coupée par plusieurs coulées de neige. Le train ayant pu être débarrassé a été refoulé, en direction d'Argentière.

La circulation a été interrompue pendant 24 heures entre ce point et Montroc-Planet.

La ligne télégraphique est complètement détruite. On ne signale aucun accident de personnes.

## NOUVELLES LOCALES

### DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

#### Promulgation d'actes législatifs

Le Conseil d'Etat décide la promulgation des actes législatifs ci-après qui ont été adoptés par le Grand Conseil en session de novembre 1930 :

1. Décret du 21 novembre 1930, concernant la deuxième tranche de l'emprunt pour subsides cantonaux aux routes reliant la plaine les villages de la montagne ;

2. Décret du 18 novembre 1930, concernant la construction d'une route de secours de la route cantonale au St-Barthélemy ;

3. Décret du 20 novembre 1930, concernant la correction de l'Avançon, sur le territoire des communes de Vionnaz et de Vouvy ;

4. Décret du 18 novembre 1930, concernant l'assurance en responsabilité civile des cyclistes domiciliés en Valais ;

5. Décret du 21 novembre 1930, concernant un emprunt de fr. 1,000,000 destiné à consolider la dette flottante de l'Etat du Valais ;

6. Décret du 20 novembre 1930 concernant la correction de la Dala sur le territoire de la commune de Loèche-les-Bains ;

7. Décret du 18 novembre 1930, concernant la correction de l'Ilgraben, sur le territoire de la commune de Loèche.

#### Homologations. — Il homologue :

1. Le règlement du cimetière de Blizingen, adopté par l'assemblée primaire, le 21 décembre 1930 ;

2. Le règlement de la commune de Brigue, du 26 mai 1930, concernant le prélèvement d'une taxe sur les représentations et les divertissements publics ;

3. Le règlement bourgeois de Stalden, adopté par l'assemblée primaire du 17 mars 1929 ;

4. L'article additionnel au règlement de police des auberges de la commune de Saas-Grund.

**Démission.** — Est acceptée pour motifs de santé, la démission sollicitée par M. Justin Clavier, comme président et conseiller de la commune de Miège.

**Sage-femme.** — Mlle Genoud Fanny, à Bourg-St-Pierre, sage-femme diplômée de la maternité de Fribourg, est autorisée à exercer sa profession dans le canton.

#### Baisse des prix

Les entreprises industrielles tiennent compte de plus en plus de la baisse du coût des matières premières. Aujourd'hui, on annonce une réduction de 15 % sur le prix de l'Ovomaltine, un des articles à marque déposée les plus importants de l'industrie alimentaire. Cette baisse est due au fait que les matières premières sont meilleur marché et au perfectionnement des méthodes de fabrication.

Nous voyons dans cette baisse de prix la volonté de l'industrie suisse de s'adapter à la tendance à la baisse, de sa propre initiative, avant d'y être contrainte par un décret du gouvernement, comme en Allemagne et en Italie.

Messieurs les fabricants de chocolat, à quand votre tour ?

### Patentes de marchands de bétail et bouchers

L'Office vétérinaire cantonal rappelle aux marchands de bétail et aux bouchers que les patentes ne sont valables que pour l'année dans laquelle elles ont été délivrées.

Les intéressés sont donc invités à faire parvenir, à l'Office vétérinaire cantonal, à Sion, en vue du renouvellement, et cela avant le 15 février 1931, les cartes délivrées en 1930.

## La triste odyssee des skieurs

### Scènes émouvantes

Le « Nouvelliste » a donné samedi dans ses dépêches, des détails sur la triste course de la caravane des neuf skieurs qui, partis d'Adelboden pour traverser le glacier d'Aletsch a été surprise par une avalanche qui a fait quatre morts et deux blessés.

Voici de nouveaux renseignements extrêmement émouvants :

Depuis quelques jours déjà, la famille Furnivald projetait de faire avec des amis qui se trouvaient dans le même hôtel une grande tournée en skis dans les hautes Alpes. Après s'être entourés de différents renseignements, on prit la décision d'aller du Jungfraujoch par l'Aletsch, la Furka et dans le canton du Valais par Riederalp et redescendre à Brigue pour rentrer à Adelboden par la ligne du Lötschberg jusqu'à Frutigen et de Frutigen en automobile jusqu'à Adelboden. On loua pour cette course les services de guides expérimentés, notamment de M. Christian Baertschi, une vieux guide plein d'expérience et de prudence et deux autres guides MM. Emmanuel Gyger et Fritz Bartschi. Vendredi 23 janvier au matin, la caravane composée de neuf personnes, quittait Adelboden pour Frutigen en automobile et de là en chemin de fer à Interlaken via Spiez et d'Interlaken à Lauterbrunnen, Petite Scheidegg, Jungfraujoch. Le même jour dans la soirée la caravane partait en skis pour la cabane Concordia où tous arrivèrent sains et saufs.

Mercredi soir à 14 h. 45, ils quittèrent la cabane, traversèrent une partie du glacier de l'Aletsch pour monter au Mossberg. La neige était fraîchement tombée en abondance. Sur une croûte de neige bien durcie il y avait un mètre de neige fraîche, légèrement soufflée. Les skieurs n'étaient plus encordés. Les avalanches craquaient de toutes parts, lorsque tout à coup une formidable avalanche de 700 mètres de large environ descendit avec une rapidité vertigineuse et ensevelit la caravane des neuf skieurs. Cinq d'entre eux en se tenant à des arbres arrivèrent à se dégager. Ce sont les jeunes guides Emmanuel Gyger, d'Adelboden, Fritz Bartschi, guide à Adelboden, M. Furnivald et son fils et Mlle Liess.

Comme nous l'avons dit hier, les rescapés restèrent un jour et deux nuits sur une aroche. Lorsque la colonne de secours, sept hommes du Ski-Club de Brigue, dont M. Dellberg, les rencontra, ils essayaient de se diriger du côté de Riederalp. M. Furnivald, après avoir été ravitaillé, a raconté que s'étant dégagé de l'avalanche, il vit une main de sa femme sortir de la neige en s'agitant, mais il était impossible de porter secours.

Il faudra attendre une quinzaine de jours avant d'aller à la recherche des cadavres.

doigt m'a dit que c'était un brave petit homme, qui a été très bon pour mon fils et à qui nous devons beaucoup de reconnaissance, vous me permettez, brigadier, d'implorer votre pitié et de vous supplier de relâcher le coupable.

« Soit ! consentit noblement le brigadier. Je puis faire droit à votre requête, vu qu'en ce qui me concerne, c'est une injure personnelle... Gendarme ? »

Il se tourna vers son subalterne, qui porta la main à son bicorne.

« Je corroborer, brigadier.

— Compris !... Le gendarme s'honore d'être grand et généreux... Pour cette fois, nous consentons à ce qu'il rompe... Mais qu'il se souvienne de notre magnanimité et qu'elle lui inculque le respect de l'autorité dont il me paraît dénué.

Et en guise de péroraison, non moins qu'en signe de pardon, il abandonna l'oreille un peu rouge de Bout-de-Ciné.

Naturellement, le gendarme libéra aussitôt celle qu'il tenait.

« Sufficit ! jeune démon ! lui dit-il. Serremoi la pince et n'en parlons plus. »

Ils échangèrent une cordiale et vigoureuse poignée de mains Puis, répondant à l'ap-

Le danger est trop grand pour s'y aventurer.

Les rescapés furent conduits à Riederalp où ils furent ravitaillés. De là on les descendit à Mörel et de Mörel en automobile à Brigue d'où ils sont parti vendredi dans l'après-midi à 12 h. 45, pour Frutigen par la ligne du Lötschberg et une automobile les a amenés de Frutigen à Adelboden hier à 17 heures.

## L'arboriculture valaisanne vue du dehors

De la « Revue Diocésaine d'Aoste » : « Il faut voir avec quelle ferveur, avec quel esprit de suite nos amis et voisins du Valais, placés dans des conditions de climat et de sol fort ressemblants aux nôtres, travaillent dans le champ de la fructiculture ! La seule exportation des pommes reinettes approche de 600 wagons ; avec les qualités secondaires des pommes et des poires on fabrique du cidre pour les besoins domestiques ; toutes les années, ce sont des plantations nouvelles dans les divers districts du canton et dont l'ensemble dépasse, certes le chiffre de 100 mille par an ; les techniciens indiquent les variétés à préférer, par endroits, ils conseillent des plantations jusqu'à 1000, à 1200 m. d'altitude. Leur pays présente sur le nôtre un autre avantage : celui de la culture des abricots, culture relativement récente, mais qui est en train de transformer tout le Valais central, et même d'autres zones bien exposées, jusqu'à 800 m. en un jardin. Les services de l'agriculture cantonale possèdent la statistique des arbres en plein rendement ; cela ne représente même pas la dixième partie du chiffre global qui constitue l'insépissable réserve pour l'avenir.

Les pouvoirs publics encouragent cet essor merveilleux et pensent dès maintenant à la manière d'écouler efficacement les produits du sol. Cet exemple on donnerait volontiers quelque chose pour pouvoir le mettre sous les yeux d'une certaine catégorie de Valdôtains aux vues trop courtes qui se demandent comment on fera pour écouler à l'avenir tant de fruits ! Les Valaisans, eux, n'ont pas de ces scrupules, et après avoir planté un million de pommiers et de poiriers et tout autant d'abricotiers, ils pensent encore à se faire un nom par leurs primeurs et surtout par la culture en grand des fraises ! A travers la seule campagne 1929-1930, il s'est greffé 65 mille plants d'abricotiers, un chiffre qui compte en vérité. Et ils n'ont pas dit leur dernier mot. La qualité dominante qu'ils cultivent est le Luitet, dans la mesure du 95 %.

## Février pittoresque

Les vieux dictons attribuent à la tenue atmosphérique de février une grande influence sur l'état agricole et sur le cours des saisons : Quand il pleut sur la chandelle (Chandeleur), il pleut sur la javelle. — Fleur de février ne va pas au pommier. — Neige que donne février met peu de blé au grenier. — L'avoine de février remplit le grenier.

On dit encore que « Brouillard de février vaut du fumier » et que « Autant voir loup dans un troupeau, que le mois de février beau ».

En dehors de la Chandeleur qui tombe le 2, comme d'habitude, les fêtes patronales de février sont assez nombreuses. Le 3, Saint Eugène, patron de la ville de Lillo ; 5, Saint Blaise, patron des cardeurs, des tisserands ; 6, Sainte Dorothea, patronne des fleuristes ; 10, Sainte-Scholastique, patronne de la ville du Mans ; 14, Saint Valentin, patron des jeunes gens ; 19, Saint Odrin, patron des cochers ; 27, Sainte Honorine, patronne de la ville de Confians.

En Angleterre et en Amérique la St-Valentin, c'est la fête de la jeunesse.

Ce jour-là, chaque jeune homme choisit « sa Valentine ». Non pas intentionnellement dans la plupart des cas, mais suivant le hasard. Ici, c'est la première jeune fille rencontrée ; là, c'est le résultat d'un tirage au sort. Partout, c'est l'occasion de réjouissances très correctes d'ailleurs et qui se terminent souvent par un mariage.

En Wallonie, on célèbre le Mardi-Gras les « Saints Carnavaux ». La promenade habituelle est faite avec le cérémonial sui-

pel de Madame Lorante, à l'oreille de laquelle Dédé venait de chuchoter tout ce qu'avait fait pour lui le petit roi du Cinéma, Bout-de-Ciné court à la mère de son protégé et en recut le gros baiser qui lui était bien dû.

Touché et attendri par cette caresse maternelle, il chercha aussitôt un dérivatif qui lui permit de dissimuler son émotion.

Ce dérivatif, Marcassin et la Ratapène allèrent le lui offrir.

Durant la scène précédente, les deux paysans s'étaient concertés. L'effet de la révélation de l'identité de Madame Lorante avait été foudroyant. Ils en demeuraient hébétés.

Était-il possible que tous leurs espoirs s'effondrassent ainsi ?

Aucun remords, d'ailleurs ! Seulement des regrets inspirés par la cupidité déçue.

« Alors, elle va nous reprendre le petit, la dame ? demanda à sa mère Marcassin qui avait la tête plutôt dure.

— Bien sûr, puisqu'elle est sa mère ! riposta aigrement la Ratapène.

— Et le domaine ?

(A suivre).

58 Feuilleton du « Nouvelliste valaisan »

## L'ORPHELIN DE L'OLIVETTE

— Ça, faudrait le prouver ! glapit la Ratapène, en se campant les poings sur les hanches.

— Et pourrait-on savoir le motif qui le rendrait nul ? s'enquit le brigadier interloqué.

— Il est nul, répondit tranquillement Mme Lorante, parce que le grand-père de cet enfant n'avait pas le droit de disposer de lui et d'en confier la garde à qui que ce soit, sans le consentement de sa mère... de sa mère qui est vivante... Cette mère, c'est moi.

La Ratapène et son fils changèrent de couleur.

« Vous êtes... »

— La mère de Dédé... Mme Ketty Lorante... Je suppose, brigadier, que les droits

de la mère priment tous les autres. Vous ne contesterez pas cela ? »

Le brigadier n'y songeait pas. Se tournant vers les paysans atterrés, il les foudroya du regard.

« Vous avez entendu ? dit-il sévèrement. Vous m'avez trompé et engagé dans une histoire qui pourrait me retomber sur le nez... Sufficit ! Rompez et que je ne vous y reprenne plus ! »

— Enfoncé, Salomon ! raila Bout-de-Ciné, transporté de joie par cette sentence judiciaire. Ce qu'ils encaissent sur leurs vitaines faces, la vieille et son Marcassin ! »

Imprudent Bout-de-Ciné ! Pourquoi attirait-il l'attention sur sa personne ? Ce fut sur lui que retombèrent les foudres incriminées du brigadier.

« Minute ! dit ce digne homme. N'oublions pas ce jeune ouistiti ; je le revendique pour le fourrer dedans, et je me permets d'espérer respectueusement qu'il n'est pas aussi le fils de madame. »

Mme Lorante secoua la tête en souriant.

« Non, brigadier... mais... »

Elle avait senti que Dédé la tirait par la robe et elle rencontra les yeux suppliants de son fils, qui murmurait :

« Défends-le, Maman bleue. C'est lui qui m'a amené près de toi. »

— Pour lors, triompha le brigadier, en saisissant entre le pouce et l'index l'oreille de penaud Bout-de-Ciné, puisqu'il n'y a ni empêchement ni obstacle, au nom de la loi, je te requiers de me suivre... Et ne t'avise pas de faire la mauvaise tête ; ton cas est déjà suffisamment grave. »

Le gendarme ne pouvait moins faire que de prêter main-forte à son brigadier, étant donnée la malice déjà expérimentée du délinquant. Il empoigna délicatement l'autre oreille.

Ainsi encadré, Bout-de-Ciné se mit à pousser des cris d'écorché, qui émuèrent au plus haut point l'âme sensible du reconnaissant Dédé.

« Défends-le, Maman bleue, répéta-t-il. »

— Quel crime a-t-il donc commis ? demanda Mme Lorante.

— Sauf le respect que je dois à madame, il s'est offert nos têtes !

— Evidemment, il a eu tort, déclara la mère de Dédé, en réprimant un sourire. Mais je suis certaine qu'il le regrette à cette heure et qu'il en éprouve le plus vif remords... Comme d'autre part, mon petit

# Le grave problème du chômage

## Les travaux au St-Barthélemy

## Les expulsions dans le parti radical-socialiste français

vant : un garçon qui représente le Carnaval et qui est costumé en général d'opérette, est promené debout sur une civière, sur les épaules de quatre porteurs, au milieu de l'enthousiasme populaire. Des arrêts nombreux ont lieu dans les cabarets, et, quand notre déguisé est suffisamment ivre, on le débarrasse de son costume et on lui rend sa liberté. Puis un autre cortège se forme. Celui-là promène en ville un autre « Carnaval » qui, lui, n'est qu'un mannequin de paille. On chante des airs funèbres et enfin, après avoir enflamé le mannequin, on le jette à l'eau.

Signalons, enfin, la coutume grecque du « lundi des oignons ». La veille de Mardi-Gras, les gens des villes s'en vont à la campagne en emportant leur déjeuner. Mais celui-ci ne se compose que d'oignons, d'olives et d'une certaine galette faite pour la circonstance et cuite sans levain, le tout arrosé de force vin à la résine contenu dans d'immenses bouteilles en forme de dames-jeannes.

Le repas achevé on danse jusqu'au soir. Le spectacle qu'offrent les environs d'Athènes, à cette occasion, ne manque point de pittoresque.

### Les travaux du St-Barthélemy

Une partie des travaux qui s'effectuaient au St-Barthélemy, véritable tour de force en plein hiver, a été suspendue pour quelques jours en raison du danger des avalanches. Ils reprendront dès que le temps sera plus favorable.

### Le cinquantenaire de „L'Ecole primaire“

Une revue intéressante vient de passer le cap de la cinquantaine. C'est « L'Ecole primaire », organe de la Société valaisanne d'éducation.

Fondée en 1881 par M. Paul Pignat, secrétaire au Département de l'Instruction publique, elle a pris rapidement une extension qui témoigne tout à la fois et de l'utilité de l'œuvre et de l'intelligence dont font preuve ses rédacteurs.

Répondant aux vœux de tout le corps enseignant, cette publication a fait énormément de bien en exposant dans ses colonnes les problèmes souvent si complexes de l'éducation et en établissant entre les membres du corps enseignant un lien de contact profitable à tous.

« L'Ecole primaire » a été dirigée pendant quatre ans par son fondateur, M. Pignat qui mérite les félicitations et la reconnaissance du pays pour le dévouement inlassable dont il a fait preuve dans la poursuite de son noble but.

A notre tour, nous formons les vœux les plus sincères pour le rayonnement toujours plus grand de la revue jubilaire, et cela dans l'intérêt des générations nouvelles de nos écoles et de nos maîtres.

### Le prix du fromage

L'Union suisse du commerce du fromage communique : « Ces derniers temps, le bruit a couru dans les journaux et à la Bourse que l'Union suisse du commerce de fromage réduirait prochainement les prix de vente du fromage du pays. Or, les prix de vente en gros ont déjà subi deux baisses de prix successives dans le courant de l'été dernier, de sorte que l'on doit admettre qu'elles sont maintenant appliquées intégralement dans la vente au détail. En outre, les stocks de fromage sont actuellement sensiblement inférieurs à ceux de ces dernières années, et l'on s'attend à une forte diminution de la production fromagère pour le semestre d'hiver courant. Les organes compétents ont donc décidé, après une discussion approfondie, de ne pas décréter une nouvelle baisse des prix de gros. »

### Banque Populaire de Sierre

En séance du 28 janvier 1931, le Conseil d'Administration a pris connaissance du résultat de l'exercice 1930 qui est très satisfaisant.

Le bénéfice net ressort, y compris le report de l'année précédente et après les amortissements d'usage, à Fr. 81.020,50 contre Fr. 80.291,30 en 1929.

L'assemblée générale des actionnaires est fixée au 28 février, à 16 heures, à l'Hôtel Château Bellevue, à Sierre. Il sera proposé d'attribuer un dividende de 7 1/2 %, comme depuis 1924 et de verser Fr. 15.000.— au Fonds de réserve.

Une communication ultérieure renseignera sur le développement intéressant qu'ont pris les affaires durant l'exercice écoulé.

### L'hygiène des populations alpestres

Le rapport du Conseil fédéral sur la Motion Baumberger suggère l'extension

des services d'infirmières-visiteuses dans les vallées alpestres. On peut signaler à ce sujet l'initiative conjuguée de la section de la Croix-Rouge Villars-Chesières et de la section d'Ollon-Montagnes de la Ligue vaudoise contre la tuberculose qui a abouti à l'engagement d'une infirmière-visiteuse pour cette région.

Le rapport suggère aussi la création de cliniques dentaires ambulantes pour remédier à la carie dentaire très répandue. Le retour à une alimentation plus saine contribuerait peut-être à résoudre le problème. Il semble que l'usage généralisé du sel iodé diminue le goître endémique dans certaines vallées.

Le développement de la culture fruitière et maraîchère améliorerait aussi sensiblement le régime alimentaire et par suite la santé de nos montagnards.

### L'inauguration du Stand de Viège

On nous écrit :

La Société de tir de Viège fêtera cette année l'inauguration de son nouveau stand, un des plus jolis établissements de tir du canton, pourvu de 12 cibles à 300 m. 4 à 50 m. et une à 150 m. En même temps aura lieu le concours cantonal de sections et de groupes, dont elle a assumé l'organisation cette année avec le concours bienveillant du « Sportschützenverein ».

Les listes de souscription pour les dons d'honneur seront mises en circulation sous peu et nous engageons vivement le amis de notre grand sport national de bien vouloir nous accorder leur appui en inscrivant sur ces listes des dons, soit en nature, soit en argent, destinés à récompenser dignement et largement nos tireurs.

Le tir comprendra un concours de sections et de groupes pour fusils et pistolets — c'est la première fois dans notre canton que ces derniers entreront en lice — ainsi qu'un tir de maîtrise cantonale pour fusils, pistolets et armes de petit calibre. Seront admises au concours de sections toutes les sociétés faisant partie de la Fédération valaisanne, le concours de groupe et individuel restant ouvert à tous les tireurs.

Nous invitons déjà maintenant tous les tireurs et sections de prendre part à cet intéressant concours ; nous faisons encore observer que pour le pistolet la section sera composée de six tireurs et le groupe de 2 tireurs seulement.

Nous comptons sur une grande participation à ce tir et prions les comités de commencer de bonne heure les exercices préparatoires dans leur section pour éveiller l'intérêt des tireurs et augmenter leurs chances de succès.

Le Comité d'organisation.

### BEX. — Election complémentaire.

L'élection complémentaire pour l'élection d'un député au Grand Conseil à la place de M. Ph. Saussaz (Gryon), est fixée aux 14 et 15 février.

**MARTIGNY. — Croisière au Spitzberg à bord du « Monte-Cervantès » ; Un navire en détresse sauvé par le « Krassine ».** — Sur ce sujet captivant, Mlle Hélène Steiner, professeur de piano à Lausanne, donnera le mardi 3 février à 20 h. 30, à la Salle de l'Hôtel de Ville, une conférence avec projections lumineuses.

Mlle Steiner se trouvait l'an passé à bord du « Monte-Cervantès », faisant avec 1500 passagers, dont un groupe de Suisses, une croisière dans l'Extrême-Nord, au moment précis où se passaient les derniers actes du terrible drame polaire de l'« Expédition Nobile ». Après avoir vogué dans le brouillard opaque et avoir eu la vision étrange du soleil de minuit, ils étaient en vue du Spitzberg, naviguant en plumes glaces flottantes, quand le bateau fut éventré par un iceberg. Aux appels de S. O. S. lancés par le navire en détresse, accourut le fameux brise-glace russe « Krassine », qui rentra, avarié lui-même, du sauvetage des rescapés italiens. Les réparations faites par des moyens de fortune durèrent dix jours de beau temps — chose bien rare en ces pays désolés — pendant lesquels les passagers purent librement excursionner sur une terre quasi inconnue, tirer force clichés ou faire bonne connaissance avec le personnel du célèbre vapeur russe. Rien n'est intéressant comme le récit fait sur place, par les Russes des sauvetages opérés par eux.

L'intéressante conférence de Mlle Steiner illustrée de plus de septante clichés inédits, nous fait voir et comprendre quelque peu la tragique beauté de cette région éminemment inhospitalière où les dernières terres précèdent l'éternel silence du pôle.

**ORSIERES.** — Une avalanche descendue des montagnes abruptes, d'Issert et d'Aranches a obstrué la galerie d'accès des mines d'ardoises d'Orsières où deux hommes travaillaient.

Ces hommes ne purent être dégagés qu'après 24 heures de travail. Ils étaient fort heureusement sains et saufs.

## Notre Service télégraphique et téléphonique

### Le grave problème du chômage

GENEVE, 31 janvier. (Ag.) — Le rapport établi par la commission du chômage du Bureau International du Travail constate la gravité accrue du problème du chômage et en recherche les causes. Ces recherches se poursuivent par le B. I. T. en liaison avec les services de la Société des Nations. La commission désire dès maintenant que l'attention des gouvernements soit attirée avec insistance, notamment sur les points suivants :

a) la nécessité d'une organisation du marché du travail par les services publics de placement ;

b) la nécessité du développement des systèmes existant d'assistance ou d'assurance contre le chômage total ou partiel et la création d'un système d'assurance là où il n'en existe pas encore ;

c) la mise à exécution de grands travaux publics profitables à l'économie nationale, conformément à des programmes antérieurement établis, et le développement parallèle des commandes de fournitures, pour atténuer les effets de la défaillance momentanée des entreprises privées ; la possibilité pour les gouvernements de s'entendre en vue de l'exécution en commun de grands travaux d'ordre international ;

d) l'établissement d'une politique de collaboration internationale pour la libre circulation et le placement des hommes dans les territoires susceptibles d'utiliser leur activité.

Les représentants des travailleurs demandent une judicieuse diminution de la journée ou de la semaine de travail, tenant compte de l'augmentation du rendement obtenu par le perfectionnement des méthodes de production, la recherche de moyens propres à faire hausser la rémunération du travail dans les pays où elle est encore la plus insignifiante, pour agrandir la capacité de consommation de certains marchés, sans négliger le développement des assurances sociales, qui maintiennent une possibilité de consommation aux travailleurs empêchés de travailler pour une cause quelconque indépendante de leur volonté.

Les patrons estiment au contraire que les mesures suggérées par les ouvriers ne seraient pas seulement inopportunes, mais iraient à l'encontre des buts poursuivis et provoqueraient les troubles les plus graves. L'une des mesures essentielles pour tenter de rétablir l'équilibre économique est la réduction du coût de production, de manière à réaliser l'élargissement des débouchés.

En raison de cette différence de vues, la commission invite le bureau à poursuivre ses recherches, afin d'aboutir ultérieurement si possible à un rapprochement des points de vues et à une action positive.

**LA CHAUX-DE-FONDS, 31 janvier. (Ag.)** — Le comité des chômeurs a fait parvenir au conseil communal de La Chaux-de-Fonds diverses revendications, notamment celle d'une modification dans les délais de carence. Les chômeurs font observer que la prolongation de la crise horlogère ne leur permet pas de faire des économies sur la paie de chômage pour pouvoir subsister pendant la période de carence.

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds étudie l'introduction prochaine de soupes populaires pour les chômeurs.

### Les expulsions

PARIS, 31 janvier. (Havas.) — La commission administrative du parti radical-socialiste français vient d'expulser MM. Roustan, sénateur et Charles Tomaret, député, entrés dans le Cabinet Laval malgré l'ordre du jour adopté par le groupe le 27 janvier.

### L'affaire Guinand

NEUCHÂTEL, 31 janvier. (Ag.) — On annonce que le tirage au sort des jurés qui fonctionneront dans l'affaire Guinand vient d'avoir lieu. Des récusations se produiront encore à moins que le dépôt de la nouvelle plainte des héritiers Pernod n'oblige à renvoyer les débats. La question posée aux juges de l'admission de la partie civile n'a pas encore été tranchée définitivement, mais on annonce que le juge d'instruction s'est déjà prononcé dans le sens d'un rejet.

### Un train de Genève déraile

BOURG, 31 janvier. (Havas.) — A la suite des pluies torrentielles de ces derniers jours qui ont endommagé la voie ferrée, deux wagons du rapide Bordeaux-Genève ont déraillé en gare d'Anglefort. Il n'y a eu aucun accident de personne.

### Les obsèques du général Berthelot

PARIS, 31 janvier. (Havas.) — Les obsèques du général Berthelot ont eu lieu ce matin à l'église de St-Louis des Invalides. Selon le vœu exprimé par le général la cérémonie s'est déroulée simplement. La levée du corps a été faite à 9 h. 30 à la Clinique de la rue Violet où le général est mort après une longue agonie. La dépouille mortelle du chef militaire a été conduite en fourgon-automobile à l'église des Invalides. Aux premiers bancs, on remarquait le général Lasso, représentant le président de la République, M. Maginot, ministre de la guerre, Dumesnil, ministre de l'air, Champetier de Ribes, ministre des pensions, plusieurs maréchaux, les représentants du corps diplomatique et une délégation de six officiers roumains en grand uniforme.

Une compagnie du 15<sup>me</sup> régiment, avec musique et drapeau, rendit les honneurs. Le maréchal Liautey rendit un hommage à la dépouille du chef militaire. Le cercueil fut ensuite conduit à la gare de Lyon dans un fourgon-automobile. Il a été dirigé ce soir à 22 heures sur Nervieux (Loire) où aura lieu l'inhumation.

### Le gaz en Suisse

BERNE, 31 janvier. — D'après une statistique officielle, la consommation du gaz en Suisse se'est élevée en 1930 à 228.522.000 m<sup>3</sup> contre 220.693.000 m<sup>3</sup> l'année antérieure. La consommation du gaz a ainsi augmenté de 8 millions de m<sup>3</sup>. D'après les indications des usines à gaz suisses, la consommation s'est élevée en 1921 à 131.476 mille m<sup>3</sup>. Le développement qui s'est produit durant ces dix dernières années est donc très important. En 1930, 20.000 compteurs à gaz ont été installés et un nombre égal de réchauds.

### L'attaque d'un coffre-fort

GENEVE, 31 janvier. (Ag.) — Des inconnus ont pénétré cette nuit dans les bureaux des ateliers métallurgiques des Charmilles. Ils se sont attaqués à un coffre-fort qui a résisté. Les malfaiteurs ont donc dû repartir les mains vides.

### Attentats politiques

ROSLAU (Anhalt), 31 janvier. (Wolf.) — A l'issue d'une assemblée nationale-socialiste des rencontres se sont produites hier soir entre des participants et des communistes. Une bagarre s'engagea au cours de laquelle un national-socialiste a été blessé grièvement par un coup de feu et un autre plus légèrement également d'un coup de feu. Les agresseurs qui avaient fait usage de leurs armes ont pu s'enfuir à l'arrivée de la police.

AGRAM, 31 janvier. (Havas.) — Cette nuit vers deux heures une explosion s'est produite à une fenêtre donnant sur la rue dans une habitation où se trouvent les locaux de l'organisation de la Jeune Yougoslavie. L'explosion n'a pas fait de dégâts.

### Crise en Bulgarie

SOFIA, 31 janvier. (Ag. Bulgare.) — Le ministre de la guerre, le général Bakardjiev, a donné sa démission. Le portefeuille de ce ministère a été confié au général Kissioff.

### Un domestique tue trois femmes

AMSTERDAM, 31 janvier. (Havas.) — A Bilthoven, un étudiant javanais rentrait chez lui après avoir passé avec succès des examens. Il trouva sa femme et ses deux jeunes fillettes mortes, égorgées à coups de poignard. Il est probable que c'est un domestique javanais qui est l'auteur de ce drame car il a tenté de se donner la mort en s'asphyxiant avec du gaz.

### Les bombes à Buenos-Aires

BUENOS-AIRES, 31 janvier. (Havas.) — La police a découvert un autre dépôt de fusils, de bombes et de brochures anarchistes. Dans la même maison elle a arrêté deux anarchistes connus.

### Un avion s'égaré

SEDEMULE, 31 janvier. (Havas.) — Un aviateur allemand nommé Hans Gruse, 23 ans se rendant à Sedemule a atterri en territoire polonais à Wollstein. Il s'est probablement égaré par suite du mauvais temps.

## NOUVELLES LOCALES

**SION. — Décisions du Conseil municipal.** — Edilité : Sur la proposition de cette commission, le Conseil prend les décisions suivantes :

**Fontaine monumentale sur la Planta.** — Le Conseil adopte en principe l'idée de l'érection d'une fontaine d'agrément sur cette place et il charge la commission d'étudier et de présenter un projet ad hoc.

**Réfection de la chaussée de la rampe de Tivoli.** — Vu le coût élevé d'un pavage pour la chaussée de la rampe de Tivoli, le travail seul approprié pour la réfection de cette route étant donné sa déclivité, il ne peut être donné suite à la requête formulée à cet effet par des habitants du quartier « Tivoli-Les Moulins ».

Il sera, par contre, fait périodiquement dès la bonne saison, des arrosages avec le produit « Fixe » destiné à combattre la boue et la poussière.

**Sens unique à la rue des Portes Neuves.** — Faisant suite à une pétition de propriétaires de cette rue exigüe, le Conseil décide en dérogation de sa décision antérieure, d'y interdire toute circulation de véhicules à moteur et d'en détourner le trafic par la rue des Remparts. La réglementation en vigueur pour la rue du Rhône demeure inchangée.

**Vitesse des véhicules à moteur à la route de St-Georges.** — Le Conseil porte de 12 à 18 km. le maximum de vitesse dans cette rue. La police est chargée de veiller à l'observation stricte de cette mesure et d'amener les contrevenants afin d'éviter à l'avenir les nombreux abus dont se plaignent les habitants de ce quartier.

**Carnaval des enfants.** — Mlle Rosa Zingg est autorisée d'organiser comme ces années passées une fête des enfants à carnaval.

Le Conseil estime par contre ne pas pouvoir participer à l'illumination de chars prévus en raison des frais élevés qu'entraînerait l'achat des batteries électriques dont on n'aurait plus usage après la circonstance.

## LES SPORTS

### Chez nos tireurs

Le Comité de la Société suisse des matricules a décidé de proposer à l'assemblée générale de ne pas participer au match international qui doit avoir lieu cette année à Lemberg (Pologne), ceci surtout pour permettre aux deux groupes de matricules de prendre part au match international de 1932, qui sera organisé en Amérique.

## BIBLIOGRAPHIE

L'ECHO ILLUSTRE  
No 3 du 31 janvier 1931

Dans ce numéro : Mgr Franz Steffens ; A travers la Palestine ; l'Abbaye d'Haute-combe ; Chronique humoristique du mois ; Pages du Foyer et des enfants ; le ski.

Dans les actualités : L'affiche du prochain Salon international de l'Automobile de Genève ; M. Marucchi ; à Rome ; la crise économique mondiale ; la grippe en Angleterre, etc.

### AVIS AUX SOCIETES

Nous rappelons aux Sociétés que nous n'insérons aucun communiqué relatif aux spectacles, concerts et conférences, sans l'accompagnement d'une annonce payante, sauf dans le cas où il s'agit d'une manifestation gratuite.

Plus tôt que nous ne l'avions espéré, nous sommes en mesure de

# baisser à nouveau les prix de l'Ovomaltine

Nous nous en réjouissons, car nous savons, d'une part, que nous mettons notre produit à la portée de nouveaux milieux et, d'autre part, que l'Ovomaltine, par suite de son débit croissant, se gravera encore davantage dans la mémoire des consommateurs. Mais, nous insistons tout spécialement sur le fait que la qualité du produit n'a pas subi la moindre modification.

Cette nouvelle baisse des prix de l'Ovomaltine est due principalement à deux circonstances. Tout d'abord, notre nouvelle usine de Neuenegg nous permet de fabriquer aux conditions les plus avantageuses, ensuite les prix des matières premières ont baissé sensiblement. La situation peut évidemment changer, aussi nous réservons-nous, s'il y a lieu, d'adapter à nouveau nos prix à ceux du marché.

A cette occasion, nous aimerions souligner tout particulièrement une chose : parmi toutes les imitations, il n'y en a pas une seule qui vaille l'Ovomaltine. Nous assumons l'entière responsabilité de cette assertion.

Nouveaux prix de l'Ovomaltine :

Fr. 3.60 la boîte de 500 gr.  
Fr. 2.— la boîte de 250 gr.

Berne, le 1<sup>er</sup> février 1931.

Dr A. WANDER S. A., BERNE

## Foire de Monthey

Huile de noix et d'arachide. - Malaga vieux. - Kirch de Choëx. - Thé pectoral. Sucre candi. - Huile de foie de morue fraîche. - Dentifrices. - Article pr raser.

Droguerie Marclay

## AVIS

J'ai l'honneur d'informer le public que je viens d'ouvrir dans les anciens locaux de la fabrique Grandmoulin & Bochatey, avenue de Martigny-Bourg, un

## Atelier d'ébénisterie

Meubles neufs Réparations Repolissage

Par un travail soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Marc Chappot.

Grande Salle de l'Hôtel de Ville, Martigny Mardi 3 février à 20 h. 30

## Conférence illustrée

de plus de 70 clichés inédits sur Le sauvetage d'un navire en détresse par le Krassine par Mlle Steiner de Lausanne OF 30 M Entrée fr. 1.- (droit des pauvres compris).

Abonnement gratuit au **Sillon Romand**

Oui

car il vous est offert gratuitement si vous demandez à choix à nos dépôts, à défaut à la fabrique des Lactas Gland (envoi franco)

1 sac	50 kg.	Lacta-veau (avec seau 5 l.)	fr. 37.-
1 "	100 "	" " " " 14 l.)	fr. 67.-
1 "	100 "	Avo	fr. 50.-
1 "	100 "	Porçal	fr. 42.-
1 "	100 "	Chanteclair (+ sac)	fr. 43.-
1 "	100 "	Poulettine	fr. 50.-

Découpez ce bulletin et signez :

## St-Maurice - Mise à l'enquête publique

La mise à l'enquête publique des travaux projetés par la Ville de Lausanne pour la construction d'une dalle sur son canal d'amenée et d'un mur en vue de protéger son réservoir et sa conduite forcée, au Bois-Noir, sera terminée le **jeudi 5 février 1931**

et non le 2 mars comme indiqué, par erreur, précédemment.

Les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent donc être présentées, par écrit, jusqu'à la date ci-dessus donnée, au Greffe municipal, où les plans peuvent être consultés.

St-Maurice, le 31 janvier 1931.

Administration communale.



Dans toutes les poches  
L'étui de 10 bouts  
MONTHEY-COUPÉ  
421-2 " Clarksville "

DE LAVALLAZ & CIE S.A.  
MONTHEY

MAISON D'AMEUBLEMENT  
**BORGEAUD**  
MONTHEY Tél. 14

où vous achèterez bon marché des meubles de qualité.

GRANDE EXPOSITION

de Chambres à coucher - Salles à manger - Meubles divers - Divans - Salons Club - Moquette - Rideaux - Linoléums - Installation de cafés, restaurants, hôtels

Dr Eugène de Werra  
Martigny

## absent

jusqu'au 22 février.

Commerçant cherche

Fr. 4000.-

ctre bonne garantie. 7 1/2 %.  
Faire les offres par écrit sous P 1306 S Publicitas Sion

Couturière à St-Maurice cherche

jeunes filles

désirant apprendre à coudre  
Entrée de suite ou date à convenir.

S'adresser au Nouvelliste sous E 517.

## Ménage

actif et bien recommandé, connaissant toute la culture de la vigne, trouverait place intéressante. S'adress. à M. Dugerdil, Chouilly (Genève). 17 X.

On demande

## jeune fille

16 à 18 ans, pour aider au ménage, bons gages, place à l'année.

M. GAVE, Croix-de-Rozon, Genève. 18 X

A vendre à Martigny-Ville

## bâtiment

bon rapport, composé de 3 appartements, confort. Grd. rez-de-chaussée 300 m<sup>2</sup>, av. sous-sol. Dépendance, garage et jardin. Bien situé, conviendrait pr **primeurs en gros**, entrepreneurs, industriels, grossistes, etc.

Les locaux, éventuellement, se loueraient.

S'adresser sous P. 426-1 S Publicitas, Sion.

## FROMAGES SURCHOIX

Tilsit

très fin, extra gras, meules de 4-5 kg.  
1 meule fr. 2.70  
3 meules fr. 2.60 par kg.

Tilsit

très bon, gras, mûr  
1 meule fr. 2.50  
3 meules fr. 2.40

Emmental

extra fin, gras.  
5 kg. à fr. 3.-  
10 kg. à fr. 2.90  
15 kg. à fr. 2.80

Emmental

bon gras.  
5 kg. à fr. 2.60  
10 kg. à fr. 2.50  
15 kg. à fr. 2.40

Gruyère

vrai fribourgeois, qualité extra, tout ce qu'il y a de plus fin.

5 kg. à fr. 3.20  
10 kg. à fr. 3.10  
15 kg. à fr. 3.-

Gruyère

vieux, gras, très bon goût.  
5 kg. à fr. 2.80  
10 kg. à fr. 2.70  
15 kg. à fr. 2.60

Un essai auprès de la plus grande mai-on de ce genre en Suisse vous satisfera sûrement. 4 Lz

H. Bachmann, Lucerne IV  
Fromages en gros



5025

NOUVEL ATELIER  
MARBRERIE-SCULPTURE  
**J. IMFELD**

MONUMENTS FUNÉRAIRES  
r. de Lausanne, pr. l'Arseнал SION

Adressez-vous en toute confiance à l'

**HERBORISTE**  
Marcel Bourquin

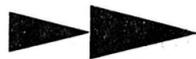
55, rue Léopold-Robert

La Chaux-de-Fonds

qui traite toutes les maladies par les plantes; envoyez urine du matin. 3 C

Mesdames,

J'ai l'avantage d'aviser les Dames de Bex, St-Maurice et environs que j'ai repris le Salon de coiffure pour Dames et Messieurs de M. A. Breitenmoser, à Bex.



Par mes spécialités de  
Coupes et ondulations, Mis en plis permanente  
Teinture - Massage - Manucure

Je me recommande auprès de vous **A. GARIN**

On peut prendre rendez-vous par téléphone au No 150 à Bex

## Femmes qui souffrez



de Maladies intérieures, Métrite, Fibromes, Hémorragies, Suites de couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

### REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes sans aucun poison. C'est la

## JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

### La Jouvence de l'Abbé Soury

c'est le salut de la femme

FEMMES QUI SOUFFREZ de Règles irrégulières accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Etourdissements et tous les accidents du RETOUR D'AGE, faites usage de la

## Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous sauvera sûrement.

AVIS IMPORTANT

De nombreux clients nous ont souvent demandé de leur fournir la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY en PILULES.

Nous sommes heureux de les informer qu'après de longues et minutieuses expériences, nous sommes arrivés à concentrer sous un petit volume tous les principes actifs des plantes qui entrent dans la composition de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, de telle sorte que 6 pilules correspondent à 2 cuillerées à bouche de liqueur.

Cette nouvelle forme de présentation sera certainement très appréciée par la clientèle, et nous garantissons d'une façon absolue la composition et les effets exactement semblables.

Votre pharmacien vous fournira à votre choix :

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY Liquide qui se prend à la dose de 2 cuillerées à bouche par jour ;

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY Pilules qui se prend à la dose de 6 pilules par jour.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les pharmacies. PRIX : Le flacon LIQUIDE, fr. 3.50 suisses, PILULES, fr. 3.— suisses. Dépôt général pour la SUISSE : Pharmacie JUNOD, quai des Bergues, 21, Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge

Aucun autre produit ne peut la remplacer

La renommée des

## Engrais de Martigny

a été acquise par leurs qualités de 1<sup>er</sup> ordre et leur livraison impeccable

Fabrication du pays contrôlée par les Etablissements fédéraux de chimie agricole

Agents de vente exclusifs en Valais :

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait - Sion

## SUIF de bœuf

fondou qualité extra à fr. 1.20 le kg. Franco de port à partir de 407-18 tir de 10 kg.

Boucherie BEERI, Martigny

A vendre

## beau domaine

de 15 Ha. 70, en plein rapport, plat. Terrain tout autour de la maison. Bâtiment en bon état. Eau, lumière.

S'adresser à Ed. Müller, « La Bécassière », Versoix-Genève.

Pour vendre ou acheter un COMMERCE ou une PROPRIÉTÉ faites une annonce dans „l'Indicateur des propriétés“ de la „Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung“ à Zofingue Tirage garanti : 83.600. Clôture des annonces, mercredi soir. Prenez garde à l'adresse exacte.

## Jeune FILLE

de 16 à 18 ans, est cherchée par petit ménage soigné. Entrée début d'avril Bon traitement assuré. Offres sous A. 20210 U. à Publicitas, Sion 1 U

## Echalas

F. Buttica, Treytorrens, Cully, demande 1000 à 2000 échala-mélieze rouge 1<sup>er</sup> choix. Faire prix rendus sur wagon.

## FOIN - PAILLE ENGRAIS

offre

## Moulin agricole

Maison contrôlée  
Téléphone 149 SION

**COMPLETS** pour Messieurs et jeunes gens  
Fr. 110.-, 90.-, 80.-, 60.-, 50.-, **29.-**  
**Garçons**  
Fr. 69.-, 59.-, 39.-, 29.-, 22.-, **17.-**

Grand choix en **chapeaux, casquettes, chemises, sous-vêtements.**

Tous les articles d'hiver à l'occasion de la Foire du 4 février seront à des prix sans concurrence, pour permettre notre réassortiment dans les articles d'été

**Au Bon Marché**  
MONTHEY H. Maître  
Téléphone 161